



Un partenariat territorial inédit autour du parc éolien de Millac

lundi 30 septembre 2024, par [lpe](#)

Né en 2015, le projet du parc éolien de La Croix de Mérotte, dans la Vienne, a été développé par le Groupe Sorégies et l'entreprise JPee. Il est détenu par un consortium inédit de trois experts locaux des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine : le Groupe Sorégies (51 %), la Banque des Territoires (30 %) et le fonds d'investissement pour les énergies renouvelables de la Région Nouvelle-Aquitaine : Terra Énergies (19%). Sorégies en assure l'exploitation.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de ces trois acteurs d'accélérer massivement les investissements en faveur de la transition énergétique, en concertation avec les collectivités territoriales. Le développement de ce nouveau parc s'est fait dans le cadre de la charte départementale de l'éolien, proposée par le Syndicat Energies Vienne - actionnaire majoritaire du Groupe Sorégies- , l'Association des Maires de la Vienne et le Conseil départemental. Il a également fait l'objet d'un financement participatif à hauteur de 200.000€, ouvert en priorité aux habitants de la commune de Millac et de la communauté de communes Vienne-et-Gartempe.

Le parc éolien de la Croix de Mérotte compte 4 éoliennes de 180 mètres de haut d'une puissance de 3 MW chacune. Construit par JPee, société française spécialisée dans le développement des énergies renouvelables, le parc, d'une capacité de 12 MW, produira annuellement 26 GWh d'énergie, soit l'équivalent de la consommation de 14.400 habitants hors chauffage.

Grâce à son modèle de producteur-fournisseur intégré, le Groupe Sorégies déploie une stratégie d'approvisionnement en circuit court qui rapproche les producteurs des consommateurs finaux. Les 26 GWh produits chaque année par les 4 éoliennes contribuent à alimenter en électricité les 210.000 clients du Groupe Sorégies. Le modèle unique de boucle locale d'énergie de Sorégies s'appuie sur ses actifs de production ou d'agrégation d'énergie renouvelable et sa gamme d'offres de fourniture d'électricité et de gaz. Grâce à des projets tels que le parc éolien de la Croix de Mérotte, l'énergéticien assure à ses clients une énergie propre, une provenance locale certifiée ainsi qu'une maîtrise de leurs coûts énergétiques.

À propos du Groupe Sorégies : Sorégies est un groupe d'entreprises locales d'énergie engagé pour relever les grands défis de la transition énergétique vers un monde décarboné et proche des territoires. Énergéticien intégré de référence, présent sur toute la chaîne de valeur de l'énergie, l'entreprise se diversifie et innove pour durablement rapprocher production et consommation

d'énergie, et offrir à ses clients une énergie locale et citoyenne. Le Groupe Sorégies, c'est aujourd'hui un producteur, un fournisseur et un distributeur d'énergies renouvelables, d'électricité et de gaz mais aussi de services numériques pour le monde de l'énergie. C'est aussi plus de 260 centrales éoliennes, photovoltaïques, hydroélectriques et biomasse dans l'Hexagone, et un portefeuille de producteurs d'énergies renouvelables de plus d'2,5 TWh. C'est enfin un partenaire des territoires qui accompagne les collectivités dans leur transition environnementale. Classée 1ère ETI de Nouvelle-Aquitaine, le Groupe Sorégies a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros et compte 485 collaborateurs. Dans le cadre de son plan stratégique, l'entreprise accélère ses investissements à hauteur d'1 milliard d'euros d'ici 2030 pour rendre la transition énergie-climat accessible à tous.

À propos de la Banque des Territoires : Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des 5 métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. En Nouvelle-Aquitaine, la Banque des Territoires est actionnaire de 10 sociétés d'économie mixte Energie (dont SOREGIES) et du fonds régional Terra Énergies ; elle contribue ainsi au déploiement d'un réseau d'acteurs œuvrant en faveur de la production d'énergies renouvelables.

À propos de Terra Énergies : Terra Énergies est le fonds régional d'investissement dans les projets d'énergie renouvelable créé en 2016 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cet outil vise à accompagner la politique régionale en matière de développement des installations de production d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine, en améliorant l'effet de levier sur l'euro public investi et la gouvernance territoriale. Le fonds a levé 8,2 M€ destinés à être apportés en fonds propres minoritaires dans des projets de territoire.

Plus d'informations sur www.terra-energies.fr

Sur la photo : De gauche à droite au premier rang tenant le ruban : Anna Wachowiak, Présidente de Terra Energies, Annabelle Viollet, Directrice Régionale Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires, Marie-Renée Desroses, Maire de Civaux et Vice-Présidente du Syndicat Energies Vienne, Frédéric Bouvier, Président du Directoire du Groupe Sorégies, Gilles Morisseau, 1er Vice-Président du Syndicat Energies Vienne, Bernard Savard, Maire de Millac, Gisèle Jean, Maire de Queaux et 1ère Vice-Présidente à la transition écologique de la Communauté de Commune Vienne et Gartempe.